

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Sétif 1
Institut d'Architecture et des
Sciences de la Terre

جامعة سطيف 1
معهد الهندسة المعمارية و علوم الأرض



**Procès-verbal de la réunion du Conseil scientifique extraordinaire de l'Institut
d'Architecture et des Sciences de la Terre du 1 février 2016**

Le Conseil scientifique de l'Institut d'Architecture et des Sciences de la Terre s'est réuni en session ordinaire le 01 février 2016 à 13h30.

Etaient présents :

M. Moulley Charaf CHABOU	Président du CSI
M. Oussama KHARCHI	Directeur de l'Institut
M. Fouad OKBA	Directeur adjoint chargé de la Post-Graduation
M. Larbi KHABER	Directeur adjoint chargé de la Pédagogie
M. Ali RAHMANE	Chef de Département - Architecture
M. Tayeb BOUIMA	Représentant des enseignants – Dép. Sciences de la Terre
M. Mohamed DASSAMIOR	Représentant des enseignants – Dép. Sciences de la Terre
M. El Hachemi LAGHOUAG	Représentant des enseignants – Dép. Architecture
M. Saïd BELALA	Représentant des enseignants – Dép. Architecture
M. Tahar BELLAL	Directeur de Laboratoire
M. Hamza ZAGHLACHE	Directeur de Laboratoire
M. Saïd MADANI	Directeur de Laboratoire

Etaient absents excusés :

M. Mahmoud HAMLAOUI	Chef de Département - Sciences de la Terre
M. Mustapha SAMAI	Représentant des enseignants – Dép. Architecture

Ordre du jour :

1. Etude des dossiers de candidature pour les bourses résidentielles à l'étranger au titre de l'année universitaire 2016/2017 dans le cadre du programme national exceptionnel (PNE).
2. Première inscription en thèse de Doctorat.
3. Ajout d'un co-encadreur de thèse de Doctorat.
4. Promotion académique.
5. Titularisation.
6. Demande d'expertise d'un polycopié.
7. Etablissement de nouveaux critères pour les soutenances de Doctorat et liste des revues acceptées.

Le Président ouvre la séance à 13h30. Il souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil scientifique, note que le quorum est atteint et rappelle l'ordre du jour.

1. Etude des dossiers de candidature pour les bourses résidentielles à l'étranger au titre de l'année universitaire 2016/2017 dans le cadre du programme national exceptionnel (PNE).

Le CSI a étudié les deux dossiers de candidature pour les bourses résidentielles à l'étranger au titre de l'année universitaire 2016/2017 dans le cadre du programme national exceptionnel (PNE), déposés par Mrs Hamlaoui Mahmoud du département des Sciences de la Terre et Belacel Boubakeur du département d'Architecture.

Décision : **avis favorable** à condition de compléter les dossiers par les pièces manquantes.

Concernant le classement des deux candidats, le CSI a décidé de donner la priorité au candidat qui possède le plus grand nombre d'inscriptions en Doctorat.

Dossiers déposés

Numéro	Nom et Prénom	Grade	Filière
1	Hamlaoui Mahmoud	MAA	Géologie
2	Belacel Boubakeur	MAB	Architecture

Classement des candidats

Numéro	Nom et Prénom	Date de Naissance	Grade	Filière	Pays d'accueil
1	Hamlaoui Mahmoud	07/02/1973	MAA	Géologie	Belgique
2	Belacel Boubakeur	15/01/1969	MAB	Architecture	France

2. Première inscription en thèse de Doctorat.

Le CSI a pris connaissance des rapports positifs de Mrs Zeghlache Hamza et Madani Saïd sur la faisabilité des deux sujets de thèses de Mrs Azizi Nourredine et Lariba Salah.

Le CSI donne **un avis favorable** à la demande d'inscription en thèse de Doctorat de Mr Azizi Nourredine.

Encadreur : Pr Tacheraft Abdelmalek

Intitulé de thèse : «Du pixel au point : la réhabilitation du dessin classique en architecture».

Le CSI donne **un avis favorable** à la demande d'inscription en thèse de Doctorat de Mr Lariba Salah.

Encadreur : Pr Bellal Tahar

Intitulé de thèse : «L'habitat durable : un nouveau paradigme à construire. Vers un référentiel architectural et urbanistique de l'habitat. Sétif comme exemple d'une ville des Hauts Plateaux algériens».

3. Ajout d'un co-encadreur de thèse de Doctorat.

Le CSI a émis un **avis favorable** à la demande du Pr Bellal Tahar d'intégrer un co-encadreur en thèse de Doctorat de Mr Belacel Boubakeur.

Co-encadreur : Professeur El Gannaoui Mohammed, Université de Lorraine.

4. Promotion académique.

Le CSI a émis **un avis favorable** aux demandes de promotion au grade de **maître assistant classe A** de Mme **Zerouati Wiem** du département d'Architecture, et de Mrs **Bouatine Nouar** et **Bouaziz Ala-Eddine** du département des Sciences de la Terre, vu que les intéressés sont titulaires de trois inscriptions successives en doctorat, condition requise par les textes en vigueur.

5. Titularisation.

Le CSI a émis **un avis favorable** aux demandes de titularisation au grade de **maître assistant classe B** de Mesdames **Omari Assia et Sehili Farida** et de Mrs **Belacel Boubakeur et Boukelouha Radhwane** du département d'Architecture et de Mlle **Kada Houria** du département des Sciences de la Terre.

6. Demande d'expertise d'un polycopié.

Le CSI a étudié la demande faite par Mr **Fertas Lahcène**, enseignant au département des Sciences de la Terre, d'expertiser un polycopié qui comprend les cours de "Méthodologie de recherche documentaire" qu'il assure pour les étudiants du département des Sciences de la Terre.

Cet ouvrage **sera soumis à deux experts**, en l'occurrence le **Pr Souiah Sid Ahmed** de l'USTO, Oran et le **Pr Mazouz Saïd** de l'Université d'Oum el Bouaghi.

7. Etablissement de nouveaux critères pour les soutenances de Doctorat et liste des revues acceptées.

Le CSI a désigné une commission pour élaborer de nouveaux critères pour les soutenances de Doctorat et établir une liste de revues acceptées pour les soutenances.

Cette commission comprend Mrs : Chabou Moulley Charaf (coordonnateur), Kharchi Oussama, Zeghlache Hamza, Bellal Tahar, Madani Saïd et Bouima Tayeb.

Les résultats des travaux de cette commission seront discutés lors du prochain Conseil Scientifique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H30.

Le Président du CSI

M.C. Chabou